



## COMMUNIQUÉ

*Portant tenue de la 6<sup>ème</sup> session d'homologation des pesticides en  
Afrique Centrale*

Le Directeur Général du Comité Inter-États des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC), Institution Spécialisée de la CEMAC, porte à la connaissance des partenaires et opérateurs impliqués dans l'importation, la distribution et la vente des pesticides que la **6<sup>ème</sup> session ordinaire d'homologation commune des pesticides se tiendra du 19 au 21 novembre 2024** à Ndjamena, République du Tchad.

En conséquence, la **date limite de dépôt de demandes d'homologation de pesticides est fixée au 18 octobre 2024.**

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Direction Générale du CPAC à l'adresse [dgcpac-dgcpac@yahoo.fr](mailto:dgcpac-dgcpac@yahoo.fr)

Fait à Yaoundé, le **08 JUIL 2024**.....



Le Directeur Général,

**Jeannot Ghislain MBOUROU**